



Paris, le 20 mars 2017

Objet : accès des ressortissants français au territoire palestinien et israélien

Monsieur le Président de la République,

Je dois attirer votre attention sur les conséquences graves pour les ressortissants français du vote par la Knesset le 6 mars dernier d'une loi interdisant l'entrée des territoires palestinien et israélien aux personnes soupçonnées de soutenir les appels au boycott, au désinvestissement et aux sanctions (BDS) envers Israël, tant que cet Etat ne se conforme pas au droit international. **En réalité, sont visées par ces mesures toutes les personnes qui refusent et agissent contre la politique israélienne.**

Ainsi Hugh Lanning, président de la « Palestine Solidarity Campaign », organisation britannique de solidarité avec la Palestine, a été refoulé à son arrivée à l'aéroport de Tel-Aviv le 12 mars. Mpho Masemola, ancien compagnon de Nelson Mandela, secrétaire national de l'association des ex-prisonniers politiques de l'Afrique du sud a été expulsé le 14 mars après 10 heures d'interrogatoire par six membres de la "sécurité" israélienne, sans nourriture et avec les mains ligotées.

Il s'agit pour les autorités israéliennes d'interdire l'accès en Palestine à toute personne susceptible d'apporter un témoignage de solidarité. Cela se double d'une tentative de fermer Israël à tout regard critique venant de l'extérieur alors que, dans le même temps, les militants israéliens eux-mêmes sont inquiétés, à l'instar de Jeff Halper, figure de l'opposition israélienne à la colonisation, qui a été arrêté pour avoir été en possession de documents de propagande contre l'occupation.

Cette dérive n'est pas nouvelle. Les membres de notre association **dont les patronymes évoquent une origine arabe ont plusieurs fois été victimes d'un préjugé raciste qui les a fait refouler de façon arbitraire, avec souvent une interdiction d'entrée en Israël de 10 ans.** Nous en avons informé très régulièrement le ministère des Affaires étrangères auquel nous avons transmis un dossier récapitulatif documenté. La nouvelle loi permet maintenant de passer de l'arbitraire au système.

Tous les moyens sont mis en œuvre par l'appareil d'Etat israélien pour s'en prendre aux

acteurs de la solidarité, les ficher et les menacer en France même, jusque dans leur vie privée, avec le relais de hackers haineux.

Je vous demande, Monsieur le Président de la République, de prendre toute initiative nécessaire pour garantir aux ressortissants français l'accès au territoire palestinien et israélien dans les mêmes conditions qu'est assuré l'accès des citoyens israéliens au territoire français. Faute de mesure de réciprocité de la part des autorités françaises, le gouvernement israélien se verrait renforcé dans son mépris envers toutes celles et ceux qui critiquent sa politique et la France perdrait encore de sa crédibilité en la matière.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en ma profonde considération.

Taoufiq Tahani
Président de l'AFPS

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, characteristic of a cursive signature.